

PARCOURS DES FORMATIONS DES CATEGORIES B/AAC/CS

Le parcours de formation de tout élève se fera dans une continuité et une progressivité bien spécifique tout en étant adapté aux besoins de chaque élève conducteur,

Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire,

En vous engageant dans cette formation et à la sécurité routière au travers de la signature du contrat, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation suivant :

1) PARCOURS THEORIQUE

La formation théorique pourra être suivie à votre rythme dans les locaux de l'auto école avec un support tel que DVD ou avec un enseignant diplômé (Voir les heures de présence de l'enseignant sur l'affichage de la porte d'entrée) ou via internet.

Le suivi de tous vos cours est assuré par un logiciel informatique nous permettant de connaître les séries de code déjà effectuées ainsi que la progression du candidat,

La formation portant sur des thématiques se déroule collectivement, vous devez obligatoirement y assister.

En fonction de votre emploi du temps, vérifiez les jours, les horaires et les thématiques traitées sur le tableau,

Moyens et outils

- Salle de cours
- Matériel informatique relié à internet
- Matériel de vidéo projection
- Présence d'un moniteur pour les thématiques

Les principaux risques au volant :

- Alcool (réglementation, effets, conséquences, sanction)
- Médicaments et drogues (Réglementation, effets, conséquences, sanctions)
- Fatigue (Signes, effets, conséquences)
- Éléments destructeurs (Téléphone, GPS, Influence des passagers, inexpérience des jeunes conducteurs,,,))

Comportement en cas d'accident :

- Protéger (Méthodes et outils)
- Alerter (Numéro d'urgence, information à fournir, comportement)
- Secourir (Gestes d'urgence, gestes dangereux, perte de connaissance, arrêt cardiaque, hémorragie),
- Comportement et compréhension avec les autres usagers,

Les usagers « Vulnérables »

Les risques liés au moto

Les véhicules d'intérêt général

2) PARCOURS PRATIQUE

Notre formation pratique se basera sur les compétences du REMC, ceci permettant un apprentissage progressif et de retrouver des situations de conduite variées en fonction du niveau et du nombre d heures de conduite de chaque candidat.

Moyens pédagogiques et techniques

Pédagogique :

- Méthodes et techniques adaptées aux candidats apprenant

Moyens et outils :

- Circulation sur la route

- Véhicules à boîte manuelle de la catégorie B du permis de conduire
- Possibilité d'apprentissage sur boîte manuelle

Intervenants

Un enseignant de la conduite et de la sécurité titulaires du Brevet pour l'exercice de la profession d'enseignants de la conduite Automobile et de la sécurité routière B,P,E,C,A,S,E,R et possibilité d'intervention de moniteurs d'un autre bureau en fonctions des besoins,

Effectifs :

Un élève par véhicule

Horaires

- Des leçons peuvent avoir lieu de 8h00 à 19h00

Durée :

- Minimum 20 heures obligatoires

Lors de l'apprentissage des compétences 1 du REMC, l'élève apprendra à connaître et utiliser les commandes du véhicules, à gérer son installation et celle de ses passagers et apprendra également à manier le véhicule dans un trafic faible,

Lors de l'apprentissage des compétences 2 du REMC l'élève aura déjà acquis la maîtrise mécanique de son véhicule, par conséquent le but sera d'aller circuler dans des conditions normales afin de regarder correctement autour de soi, de mettre en place une logique d'anticipation du regard par le biais de la recherche d'indices utiles. L'élève sera également amené à apprendre à se déplacer sur route, à gérer le franchissement des différents types d'intersections et réussir à adapter les prise de décisions en rapport avec la présence d'autres usagers. L'apprentissage des manœuvres en toute sécurité sera également traité.

Lors de l'apprentissage des compétences 3 du REMC, L'élève sera confronté à des situations difficiles, routes étroites et sinueuses, route à forte déclivité, voies rapides, conditions de circulation dans un trafic dense, et si possible conduite dans des conditions météo difficiles.

L'élève aura pour but d'apprendre à cohabiter avec les autres usagers y compris les poids lourds, les véhicules de transport en commun, les véhicules lents, les piétons, les 2 roues afin de pouvoir adapter ses savoirs faire et savoir être en fonction de chaque catégorie.

Lors de l'apprentissage des compétences 4 du REMC, l'apprentissage aura pour but de permettre de mettre en place une certaine part d'autonomie dans la conduite de l'élève et lui permettre également de circuler dans un souci d'économie de carburant tout en gérant sa sécurité et celle des autres usagers,

Pendant la phase Pratique, vous serez amené à circuler

- En ville
- En rase campagne
- Sur voie rapide
- De nuit (Leçons prises en hiver)

Suite à l'obtention de l'examen théorique générale et à la validation des 4 compétences du REMC, l'élève pourra être présenté à l'examen pratique du permis de conduire. Lors du passage de l'examen pratique, le candidat sera accompagné par un moniteur diplômé,